

**ANCRAGES À SCELLER
AVEC CROCHET ESCAMOTABLE****2000A
2001
2002****À CONSERVER****Type d'ancrage :**

Cet ancrage a une charge maximale d'utilisation (CMU) de 800 daN.

Il est de type omnidirectionnel, il peut donc être utilisé dans toutes les directions.

Il est conçu pour l'haubannage de matériel de gymnastique et l'ancrage au sol de certains matériels de sport collectif (vérifier les efforts transmis à l'ancrage auprès du fabricant du matériel).

Nota : placer à la vue des utilisateurs un plan d'affectation des ancrages au matériel.

Avertissement :

Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée dans un support correspondant au CC22.

Compte tenu des risques liés à la mise en oeuvre de ces organes de sécurité, une procédure d'auto-contrôle (PT24) mise en place suivant la norme NF S52-400 est nécessaire pour valider leur conformité.

L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

Conformité :

Cet ancrage est conforme aux exigences de la norme française NF S52-400 : " Equipements de jeux - Points de fixation - Exigences fonctionnelles et de sécurité " s'il est installé dans un support correspondant au **CC22**.

Recommandations :

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

Exigences spécifiques relatives aux supports : (paragraphe 6 de la norme NF S52-400)

"Le support doit être apte à recevoir les points de fixation et les efforts transmis par les matériels sportifs.

Les points de fixation ne doivent pas entraver l'intégrité du support (étanchéité, solidité, etc.).

Le propriétaire et/ou le maître d'ouvrage du support est seul habilité à autoriser la réalisation des points de fixation et des essais en tenant compte de leur type et des efforts transmis.

Le propriétaire et/ou le maître d'ouvrage doit confier à un service compétent dans l'art (charpentier, architecte, entrepreneur en bâtiment, bureau d'étude, etc.) le calcul, le dimensionnement et la réalisation :

- des supports de fixations ;
- des massifs de fondations ;
- des renforts supplémentaires éventuels de la structure du support.

Le fabricant du matériel sportif doit fournir au propriétaire ou/et au maître d'ouvrage du support : les charges et sollicitations à prendre en compte, au niveau des points de fixation de son matériel sur le support en relation avec les charges, ainsi que les types et caractéristiques des points de fixation proposés.

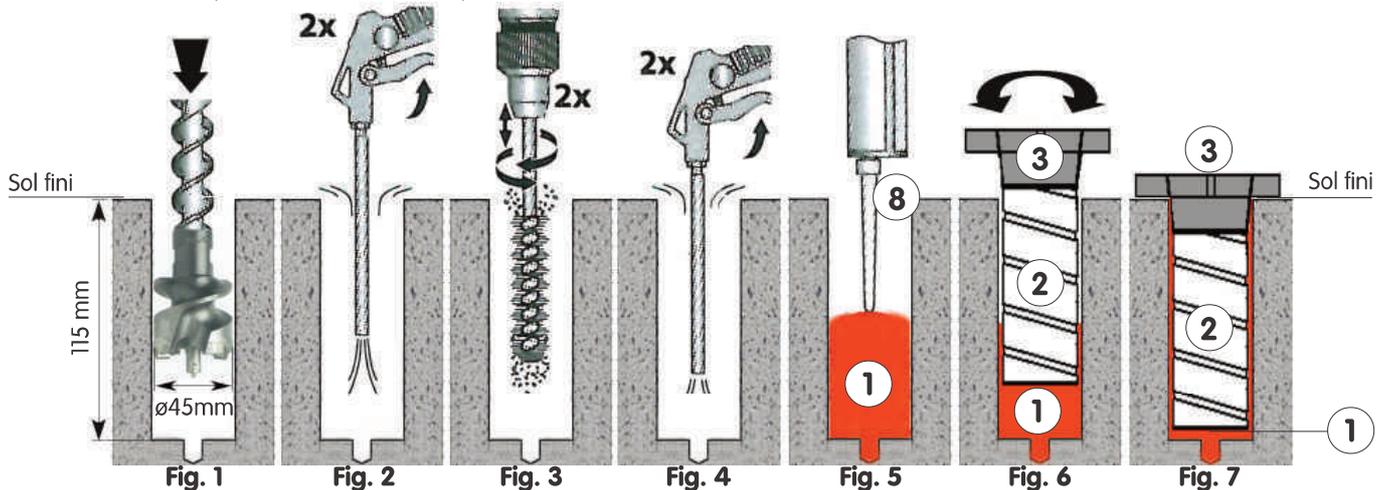
Il appartient au maître d'ouvrage de mettre en adéquation le support avec les points de fixation en fonction de leurs positions et des charges fournies par le fabricant du matériel sportif". Se reporter au **CC22**.

Colisage :

Colis	2001/00	2002/00	963/35	Nombre de Colis
Réf.	Lot de 4 ancrages sans scellement	Lot de 8 ancrages sans scellement	Cartouche 380ml de scellement (+ Buse + Rallonge)	
2001 - Lot de 4 ancrages escamotables	1	-	1	2
2002 - Lot de 8 ancrages escamotables	-	1	2	3
Volume (m³)	0,0019	0,0038	0,0033	X
Masse (kg)	2,17	4,30	0,81	
Dimensions (mm)	160 x 110 x 110	180 x 140 x 150	300 x 100 x 110	

I. Scellement chimique de l'ancrage (sans réservation) :

- 1) Repérer l'emplacement de l'ancrage.
- 2) Réaliser un carottage (ou perçage) de $\varnothing 45$ mm d'une profondeur de 115 mm par rapport au sol fini (voir Fig. 1).
- 3) Evacuer les poussières avec une soufflette ou de l'eau sous pression (voir Fig. 2).
- 4) Brosser soigneusement les parois du trou avec un écouvillon métallique (voir Fig. 3).
- 5) Aspirer ou souffler les résidus de perçage en allant au plus profond du trou (voir Fig. 4).
- 6) **Important : vider le début de chaque nouvelle cartouche, avant de fixer la buse mélangeuse (8), jusqu'à apparition des 2 composants (Durcisseur blanc + Résine grise).**
- 7) Fixer la buse spécifique (8) fournie et injecter le scellement chimique (1) à partir du fond du trou, en remontant progressivement jusqu'au remplissage à 50% du volume du trou environ, comme indiqué Fig. 5.
- 8) Emmancher le bouchon de pose à 4 ailettes (3) dans le corps (2) de l'ancrage. Insérer immédiatement l'ensemble à la main (Temps de manipulation voir tableau Fig. 8), par un mouvement alternatif, jusqu'à ce que le bouchon de pose (3) appuie sur le sol fini (voir Fig. 6 & 7). Enlever le surplus de scellement (1) dépassant si besoin.



- 9) Attendre la durée nécessaire à la polymérisation (temps minimum de séchage), durant laquelle il ne faut pas toucher à la fixation (suivant le tableau Fig. 8).
- 10) Placer une indication visible sur les éléments de fixation durant le séchage.

Temps de manipulation et de polymérisation

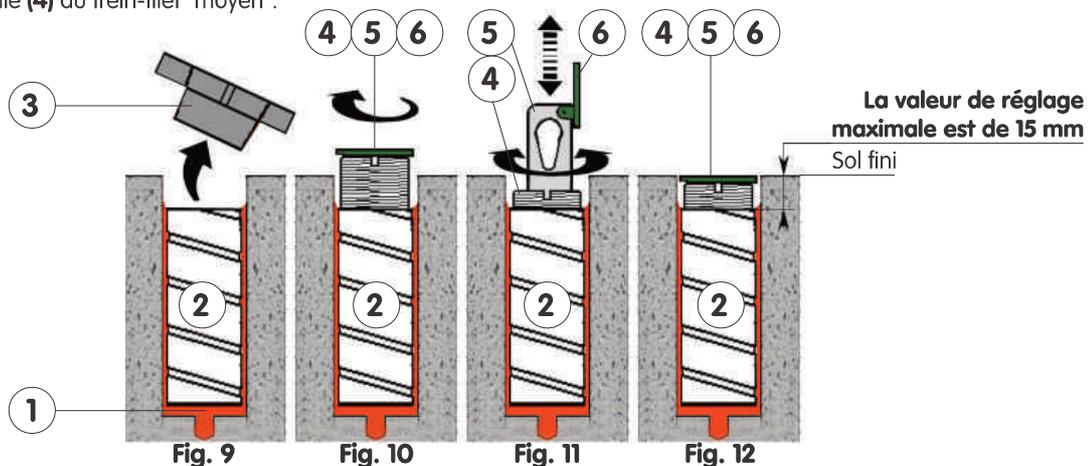
Température ambiante (°C)	Temps de manipulation	Temps polymérisation	
		Béton sec	Béton humide
40°C	1 min	30 min	60 min
30°C	3 min	35 min	1 heure 10 min
20°C	6 min	40 min	1 heure 20 min
10°C	11 min	60 min	2 heures
0°C	22 min	3 heures 30 min	7 heures

Nota : température de pose minimum : -5°C

Fig. 8

II. Réglage de l'ancrage :

- 1) Oter le bouchon de pose (3) (voir Fig. 9).
- 2) Installer l'ensemble douille (4) + coulisse (5) + couvercle (6) dans le corps (2) en vissant (voir Fig. 10).
- 3) Ajuster la hauteur du couvercle (6) par rapport au sol fini en dévissant ou en vissant la douille (4) (voir Fig. 11 et Fig. 12).
- 4) Bloquer la douille (4) au frein-filet "moyen".



III. Entretien de l'ancrage :

L'ancrage doit être nettoyé régulièrement : aspirer le cumul de poussière et de magnésie, ôter l'eau stagnante. Il n'est pas nécessaire de graisser.

IV. Contrôle et vérification :

L'ancrage doit être vérifié, annuellement ou pluriannuellement selon l'intensité de l'utilisation, conformément à la norme française NF S52-400 par une personne compétente.

